



**FICHE SITE**  
**site classé**  
**76 114 000**

## **LE CHATEAU DE ROBERT LE DIABLE A MOULINEAUX**

*Liste des communes concernées* : MOULINEAUX

*Superficie* : 48,41 ha

**Arrêté de classement du 05/12/1935** : sont classées les propriétés de M. Maurice Cosserat, situées sur la commune de Molineaux (SeineInférieure), comprenant :

- 1- les ruines du château dit «de Robert le Diable» et leurs abords, figurant au plan cadastral sous les n° 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 432 section B avec le terre-plein sur lequel est édifié le monument commémoratif du combat de 1870,
- 2- une bande de terrain de 50 m de largeur à droite du chemin dit «Grande Chaussée» en allant vers le fleuve, sur le pré de la Grande Chaussée,
- 3- une bande de terrain de 50 m de largeur à gauche du chemin dit «Petite Chaussée» en allant vers le fleuve, sur le pré de La Vacherie,
- 4- le pré de Tournecul, situé entre la Grande Chaussée et la Petite Chaussée d'une part, et d'autre part, entre la Seine et le ruisseau qui borne au sud les propriétés Cosserat,
- 5- une bande de terrain de 150 m de largeur s'étendant tout le long de la Seine depuis la limite des propriétés Cosserat, jusque, en aval, au fossé Aubertot formant limite entre les communes de Molineaux et de La Bouille. Cette bande comprend la partie riveraine des prés de la Grande Chaussée, de Tournecul, de La Vacherie et en totalité le château de La Vacherie, son parc et ses dépendances